



LES MISSIONS

DES LIEUX D'ACCUEIL DE
L'ENFANCE DU RESEAU-L



Les missions sont définies comme les orientations données aux professionnelles et professionnels des lieux d'accueil de la petite enfance pour garantir un accueil de qualité à l'enfant et à sa famille.

Ces missions ont été élaborées de manière participative entre plusieurs équipes de directions des lieux d'accueil lausannois. Elles servent de base pour orienter les actions, élaborer les projets d'établissement, définir les prestations et appuyer l'intervention professionnelle.

Elles représentent le socle commun qui appuie le processus qualité et c'est en vue de son développement que les institutions mettent en œuvre à leur manière leur propre projet basé sur leurs spécificités et leur réalité.



MISSION GÉNÉRALE

- Offrir, à la journée, des prestations d'accueil d'enfants qui s'inscrivent dans un cadre de vie collectif, structuré et stable, pensé et organisé par les professionnels du champ d'activité ;
- mettre à disposition des enfants des conditions d'accueil qui favorisent et prennent en compte leur état d'enfance ;
- accueillir chaque enfant sans discrimination familiale, culturelle ou sociale ;
- garantir l'efficience du rapport coût/qualité de la prestation.

MISSION PÉDAGOGIQUE

- Permettre aux enfants de découvrir et de développer leurs compétences personnelles et relationnelles ;
- Proposer un accompagnement respectueux des aspects relationnels, physiques, psychiques et sociaux des enfants confiés ;
- Soutenir les enfants dans le développement de l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes, des autres et de leur environnement ;
- Consolider, favoriser le lien familial et accompagner l'exercice de la parentalité ;
- Adapter le travail en tenant compte de la variété des constellations familiales.

MISSION SOCIALE

- Stimuler l'intégration des enfants et de leurs familles dans l'institution et l'environnement (quartier, cité, nature...);
- Accompagner les familles en contribuant à relever les défis sociaux et éducatifs qui se présentent ;
- Œuvrer à la cohésion sociale et favoriser l'égalité des chances ;
- Encourager l'égalité entre les hommes et les femmes.

MISSION PRÉVENTIVE

- Observer et dépister les éventuels troubles liés au développement des enfants ;
- Proposer des orientations adaptées aux situations rencontrées et collaborer avec les autres professionnels ;
- Contribuer à lutter contre la pauvreté et les exclusions sociales ;
- Travailler dans un esprit de respect de l'environnement et de développement durable.

MISSION POLITIQUE

- Collaborer avec les instances politiques et économiques ;
- S'appuyer sur les valeurs de la démocratie et de la laïcité ;
- Collaborer à la formation pratique, notamment pour les métiers liés à l'action pédagogique (HES, ES, CFC ASE) ;
- Accorder aux enfants une place de « petit citoyen » dans la cité.



Impressum

SAJE – secteur préscolaire
Chauderon9 – CP 5032
1002 Lausanne

Rédaction

Les directeurs et directrices des centres de vie infantine municipaux et privés subventionnés de la Ville de Lausanne.

Graphisme

Flavia Cocci

Impression

CADEV

© Décembre 2018

Tous droits réservés sur les textes, les dessins et la ligne graphique de la présente brochure